

tème de ventilation, inventé en 1850 par M. Ulric Debeaune, directeur de la fabrication, dont le mérite et l'intelligence sont légitimement appréciés par les hommes compétents, fonctionne avec régularité et succès. C'est une fabrique-modèle qui occupe 241 ouvriers, et dont la production moyenne est, chaque année, d'une valeur de 6 millions de francs.

Ces exposants travaillent particulièrement pour l'exportation. Leurs produits et leur marque de fabrique sont avantageusement connus partout ; ils jouissent, non-seulement en Europe, mais dans les contrées les plus lointaines, d'une réputation incontestable et obtiennent, sur les marchés étrangers, des prix plus élevés. Cela résulte de renseignements recueillis dans les prix courants officiels que nous avons sous les yeux.

A la distillerie, qui seule avait envoyé ses produits à Vienne, se trouve annexée une brasserie importante, fabriquant de 3 à 4 millions de litres de bière par an et occupant 30 ouvriers.

Les produits exposés à Vienne consistaient en deux bouteilles de genièvre, dont une preuve d'Anvers à 50° et une preuve de Londres à 60°, et en une bouteille d'amer commun. Le jury a constaté leurs qualités supérieures, leur pureté remarquable, leur goût délicat. C'est en se fondant sur ces observations qu'il a accordé la médaille de progrès, la seule obtenue par la Belgique dans le IV<sup>e</sup> groupe, à MM. Van den Bergh et C<sup>ie</sup>.